

BUREAU EXECUTIF

Mardi 11 juillet 2023

20H00 / 22H00

VISIOCONFERENCE

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Aubagne Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Aubagne Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sporting Club Marseille
BERTOLINO Patricia	Vice-présidente	Sardines Triathlon

Membres excusés :

RUELLE Mireille	Trésorière générale / Vice-présidente	Antibes Triathlon
-----------------	--	-------------------

Invités à titre consultatif :

GOSSE Cédric	Président	FFTRI
SAINT – JEAN Bernard	Directeur du cabinet du président	FFTRI
PAOLI Vincent	Directeur Général	
LE FLOC'H Isabelle	Chargée Administratif et vie sportive	

Plus de la moitié des membres du bureau exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants ainsi qu'aux deux invités, Cédric GOSSE et Bernard SAINT-JEAN de la FFTRI et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Vincent PAOLI présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Information convention IronMan ;
2. Facturation des épreuves non agréées ;
3. Information épreuves nationales ;
4. Validation du Conseil des Jeunes ;
5. Questions diverses

1. Information convention Ironman

En introduction Cédric GOSSE et Bernard SAINT-JEAN remercient les membres du BE pour leur invitation. Leur présence à la réunion est uniquement à titre d'information.

Le président de la FFTRI commence par expliquer le contenu des discussions entre la société IronMan et la Fédération.

Ironman demande à la Fédération des aménagements financiers (rétrocession d'une partie des pass compétition). Dans son message, la société dit s'interroger sur la continuité de sa collaboration avec la FFTRI si une solution financière n'est pas trouvée.

Suite aux orientations des derniers BE de la FFTRI, des entretiens ont été effectués afin de trouver un accord avec la mise en place de conventions tripartites avec les "grands organisateurs" (+ 1 500 participants sur une ou plusieurs courses). Il est rappelé que ces démarches s'effectuent nécessairement avec l'accord des trois parties concernées, à savoir la FFTRI, la ligue régionale et l'organisateur.

Cédric GOSSE souligne trois principaux avantages de la continuité de la société IronMan au sein de la FFTRI :

- financier (fort taux de Pass Compétition avec un chiffre d'affaires conséquent réparti à parts égales entre la FFTRI et la Ligue) ;
- bonne publicité et communication, exposition médiatique au-delà des régions ;
- accessibilité au triathlon

De plus, le président de la FFTRI ajoute qu'il faudrait faire un rééquilibrage budgétaire important au niveau fédéral et régional si la société IronMan ne recevait plus d'agrément.

Cédric GOSSE indique que le chiffre d'affaires annuel généré en France par les Pass compétition des trois ligues concernées se monte à 215 000 € dont 115 000 € de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Si la convention est signée, la Ligue PACA percevrait 15 000€ de moins mais cette somme serait compensée par les ressources de l'IronMan World Championship en septembre à Nice (80 à 85% de pass compétition supplémentaires).

Après diverses questions des membres au sujet des raisons, de la durée de la convention et du tarif des inscriptions, Vincent PAOLI indique que les compétitions Ironman apportent à la ligue PACA une ressource financière de 82K€ environ, soit 10% de son budget.

Un autre sujet est abordé lors de la réunion. Plusieurs membres du bureau déplorent les conditions dans lesquelles les arbitres officient lors des compétitions Ironman. Ces derniers ne sont pas respectés par les organisateurs des IronMan et ils peinent à exécuter leur mission car on ne leur donne pas les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

En réponse à ces préoccupations, Cédric GOSSE répond qu'en cas de signature de la convention, il s'engagera à obliger la société IronMan à respecter les arbitres et les règles d'arbitrage. De plus, il s'engage aussi à ce que les grands organisateurs portent un effort particulier dans la communication et la promotion de façon à mettre en avant la ligue régionale concernée.

Après concertation entre les membres du bureau, Gérard OREGGIA demande à Cédric GOSSE de lui faire parvenir une proposition de convention qui sera étudiée par les membres du bureau, qui seront convoqués à un bureau exécutif extraordinaire pour décider de voter ou non cette convention.

2. Facturation des épreuves non agréées

Il est envisagé de facturer le travail d'étude des dossiers d'organisations des épreuves non affiliées à notre fédération. Cette question sera débattue au prochain Conseil d'Administration de septembre avant d'être éventuellement présentée en Assemblée Générale.

3. Information épreuves nationales

Gérard OREGGIA regrette que la FFTRI n'ait pas été en capacité de proposer une demi-finale D3 de duathlon. Il regrette également que la finale D3 de duathlon et les demi-finales de triathlon se déroulent le même jour. Cédric GOSSE explique cela par le fait de devoir regrouper des compétitions à labels le même week-end en raison du manque d'organisateur. De nombreux labels sont délaissés par les organisateurs.

4. Validation du Conseil des Jeunes

Quatre candidatures au Conseil des Jeunes sont présentées par le président de la commission technique, Christophe CHEVAL, au président de la ligue.

Ils sont âgés de 14 à 19 ans. Il s'agit de :

- Rémi COURTOIS – Sanary Triathlon ;
- Alix DANIEL – Avignon Le Pontet Triathlon ;
- Léna HOSPITAL – Gap Hautes-Alpes triathlon
- Corentin TRASSARD – Hyères Triathlon

Ce groupe de jeunes est constitué pour :

- Etre force de proposition pour la commission technique de la ligue de Triathlon Provence – Alpes – Côte d'Azur ;
- Etre consulté par les différents organes de la ligue ;
- Se réunir entre jeunes, avancer des propositions (sans voix décisionnaire) qui pourront être prises en compte par le Conseil d'Administration de la ligue

Christophe CHEVAL donne son sentiment positif sur ce groupe. Ils représentent quatre clubs bien répartis sur la région.

Gérard OREGGIA valide ce Conseil des Jeunes.

5. Questions diverses

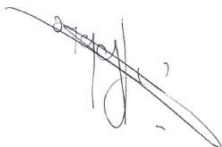
Christophe CHEVAL informe les membres du bureau que la ligue a recruté deux nouveaux salariés en CDI à temps plein.

Arnaud SAORIN débutera son contrat le 31 août 2023 en tant que conseiller technique (CTL) et Anaïs DESSE commencera le 28 août 2023 en tant que chargée de développement.

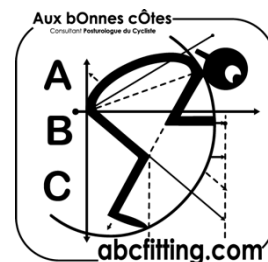
Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie les membres du BE ainsi que les salariés de PACATRI pour leur participation,.

Gérard OREGGIA - Président

Thierry MAILHES - Secrétaire général



Merci à nos partenaires !



Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille
Contact : contact@triathlonpaca.com – 09 51 95 98 64

